

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE DANIEL-JOHNSON

Séance du 4 octobre 2023 18h30
À l'Arc-en-ciel

1- Accueil et mot de bienvenue du directeur

Luc Lejour souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil et félicite les parents élus.

1.1 Présentation des membres participants et confirmation de la durée des mandats

Il y a tour de table afin que chacun puisse se présenter et pour les membres du personnel, expliquer leur responsabilité dans l'école.

Membres présents :

• Maria Sinopha David	Parent	Mandat 2 ans
• René Jolin	Parent	Mandat 2 ans
• Macmy St-Hilaire	Parent	Mandat 1 an
• Jenisee Hernandez Aguado	Parent	Mandat 1 an
• Rosela Lambre	Parent	Mandat 1 an
• Mélanie Cantin,	Enseignante	
• Maxime Gagnon,	Enseignant	
• Julie Mongeon,	Enseignante	

Membres absents :

• Ouahib Tairi	Parent	Mandat 2 ans
• Claudine Martel	CP	
• Yannick Gaulin	Personnel de soutien	

2- Adoption de l'ordre du jour

M. Lejour explique aux membres le contenu de l'ordre du jour de la réunion du conseil d'établissement.

Il est proposé par M René Jolin et secondé par Mme Jenisee Hernandez Aguado que l'ordre du jour, soit adopté.

3- Rôle et fonction du conseil d'établissement

M. Lejour remet à tous les membres un extrait de la LIP (document en annexe) afin de permettre à tous de bien comprendre le rôle et les responsabilités du conseil d'établissement. Il est proposé que le document soit lu d'ici la prochaine rencontre. S'il y avait des questions, elles pourraient être traitées lors de celle-ci.

Formation obligatoire, le lien sera envoyé à tous les membres

4- Élection de la présidence, de la vice-présidence et du secrétaire

Mme Maria Sinopha David se propose pour le poste de présidente. Éluë à la présidence par acclamation. Il est résolu que Mme Maria Sinopha David soit *présidente du conseil d'établissement*.

M. René Jolin se propose pour le poste de *vice-présidente*. Élu à la vice-présidence par acclamation. Il est résolu que M. René Jolin soit nommé vice-président du conseil d'établissement.

M. René Jolin, propose Mme Christine Isabelle pour le poste de secrétaire. Accepté à l'unanimité. Il est résolu que Mme Christine Isabelle soit nommée secrétaire du conseil d'établissement.

5- Dénonciation de conflit d'intérêts (art. 70 LIP)

Lecture de la loi par la direction.

Aucun membre du conseil n'est en conflit d'intérêts.

6- Règles de régie interne (point d'adoption)

Les règles de régie interne sont présentées aux membres du conseil (voir document en annexe).

Certains parents demandent des modifications au document déposé sur les règles internes. Le tout est corrigé au moment de la lecture du document. (document en annexe)

On demande aussi de mettre à l'ordre du jour : Mot du public à chaque rencontre, car Les rencontres du conseil d'établissement sont publiques, ce qui signifie que toute personne peut y assister, qu'elle soit un membre officiel ou non.

PROPOSITION DJ231004-01

*Considérant l'importance pour le CÉ de se doter d'un mode de fonctionnement, il est proposé par M René Jolin que les règles de régie interne soient adoptées, secondées par Mme Julie Mongeon et résolues **QUE** les règles de régie interne soient adoptées.*

7- Calendrier des rencontres (point d'adoption)

De façon commune, les dates retenues pour les rencontres 2023-2024 sont :

Mercredi 04 octobre 2023	Jeudi 14 mars 2024
Lundi 13 novembre 2023	Mercredi 17 avril 2024
Mercredi 13 décembre 2023	Mercredi 15 mai 2024
Mercredi 24 janvier 2024	Jeudi 13 juin 2024

PROPOSITION DJ231004-02

*Considérant les différentes étapes du processus de consultation auprès d'une équipe-école ainsi que les différents dossiers qui devront être traités au cours de l'année, la direction propose un calendrier de rencontre du CÉ pour l'année 2023-2024 secondée par Mme Julie Mongeon et résolu **QUE** le calendrier soit adopté.*

8- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 14 juin 2023

*Il est proposé par Mme Jenisee Hernandez Aguado, secondé par Mme Julie Mongeon. Résolu à l'unanimité **QUE** le procès-verbal du 14 juin 2023 soit adopté.*

9- Suivi au procès-verbal du 14 juin 2023

-Gala :

Les élèves seront informés du fonctionnement des invitations au gala à la fin de la 1^{re} étape.

Les jeunes du conseil se questionnent à savoir s'il y aurait possibilité que les jeunes puissent reconnaître un enseignant lors de cette soirée.

-Projet éducatif :

Il sera terminé sous peu . Il sera présenté aux membres du conseil d'établissement pour l'approbation de celui-ci.

-Plan de lutte :

On travaille présentement au lexique du document.

-Logo Lynx-école :

La direction n'a pas pris de position . Les membres du conseil proposent de sonder les élèves de l'école à ce sujet.

Afin d'éviter la perte de temps lors des rencontres du conseil, on demande que la correction des coquilles soit faite après ou avant les rencontres. Il y a toujours une personne qui arrive avec la copie du procès-verbal qui contient les corrections. Cette copie sera remise à la secrétaire qui fera les corrections nécessaires avant la signature.

10-Activités et sorties-écoles (point d'approbation)

10.1 Activités sur l'île de Montréal

M. Lejour demande au CÉ la permission d'autoriser les sorties qui se dérouleront à Montréal et sur l'île de Laval.

Les membres du conseil demandent qu'un courriel leur soit envoyé avec les informations même s'ils n'ont pas besoin d'approbation. Ils veulent simplement être au courant de ce qui se passe dans l'école.

PROPOSITION DJ231004-03

Pour les activités éducatives nécessitant ou non un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves se déroulant à l'intérieur du Montréal Métropolitain ainsi que sur l'île de Laval, le directeur autorise lui-même la programmation des sorties et son financement et en informe le conseil d'établissement. Les enseignants présentant de tels projets devront consulter les collègues dont les élèves sont affectés par le projet.

Il est proposé par la direction, secondé par Mme Rosela Lambre et résolu QUE les sorties à l'intérieur du Montréal Métropolitain soient autorisées par le directeur:

10.2 Activités et sorties

Voir les activités en annexe.

10.3 Campagnes de financement

-aucune campagne de financement n'a été déposée.

Les membres du conseil demandent, quand cela est possible, de favoriser l'achat local lors des événements à notre école.

11- Établir les critères de sélection des membres de la communauté (art. 42)

La direction suggère d'approcher Ernest Edmont, David Branco, Virginie Journeau ou les policiers communautaires à se joindre à l'équipe en place.

12-Adopter son budget annuel de fonctionnement (art. 66)

Un montant de 600\$ sera attribué au conseil d'établissement encore cette année.

Il est proposé par Mme Rosela Lambre secondé par M René Jolin et résolu QUE le budget annuel de fonctionnement soit adopté.

13-Mot des membres du personnel

Aucune

14-Compléter le tableau des coordonnées des membres du conseil

Le tableau contenant les informations personnelles de chacun des membres a été complété et mis à jour dans le document en annexe.

15-Présenter le portrait de la clientèle de l'école.

La direction mentionne qu'il y a eu une belle augmentation au niveau de la clientèle.

L'école compte maintenant 939 élèves à ce jour. De ce nombre, il y a 7 groupes en 1^{er} et 2^e secondaire, 5-6 groupes en 3^e secondaire, 5-6 groupes en 4^e et 5^e secondaire, 2 classes en déficience intellectuelle (DI), 1 classe de trouble du spectre de l'autisme (TSA) et 5 classes d'accueil.

16-Divers

-Mot du conseil étudiant

Les jeunes du conseil nous mentionnent quelques irritants dans l'école : l'eau est très chaude dans les salles de bain, le papier de toilette est très mince, il manque souvent de savon dans les salles de bain. Le tout sera discuté aussi lors des prochaines rencontres entre eux.

Ils nous mentionnent qu'ils sont en plein préparatif pour les activités d'Halloween sur l'heure du dîner ainsi que pour la maison hantée en soirée.

Il y aura aussi une semaine du monde qui est en préparatif et les jeunes y travaillent avec Béatrice.

-Représentant du comité de parents

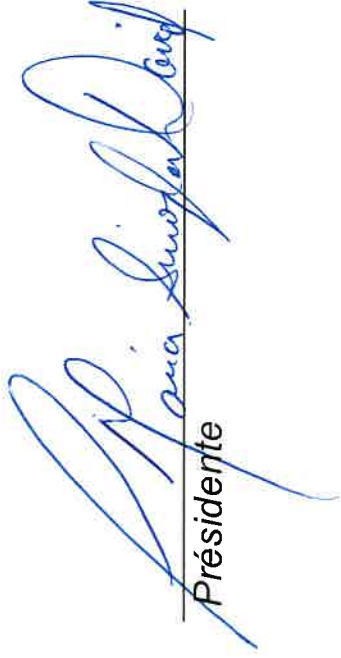
Mme Maria Sinopha David se propose d'être aux rencontres.

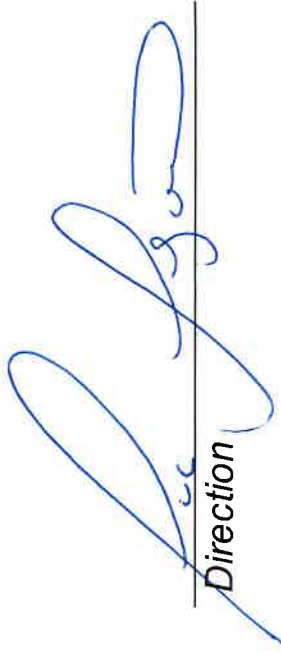
M René Jolin se propose d'être substitut aux rencontres.

Ces nominations n'ont pas été entérinées en assemblée générale, vu la démission de la représentante au comité de parent dûment élu lors de l'assemblée générale du 14 septembre 2023

17-Clôture

Il est proposé par Mme Maria Sinopha David, secondé par Mme Jenisee Hernandez Aguado, la clôture de la rencontre à 20h 15.


Présidente


Direction

